

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 17 décembre 2007.

PRESENTS :

MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;
Philippe MIGNON – Luc MERTENS – Anne-Marie MAILLEUX-LOUETTE - Pierre LANDRAIN : Echevins ;
André DEMOULIN - Brigitte TROOSTERS-CORBION – Luc GAUTHIER – Marie-Claire NOEL-TONNON - Guy MICLOTTE – Thérèse DE BAETS-FERRIERE – Serge DENIS - Natacha VERSTRAETEN – Bérengère AUBECQ - David FRITS - Jean-Luc GUILMOT - Caroline de VILLENFAGNE de SORINNES-du PARC LOCMARIA du PARC – Fabienne van der STRATEN WAILLET-VELGE - Patrick LAMBERT – Charles WAUCQUEZ :
Conseillers communaux ;
Bernard ANDRE : Secrétaire Communal.

Excusé : M. Jacques BREDAEL, Conseiller communal.

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes.

Procès-verbal de la séance du 26 novembre 2007.

Aucune remarque sur ce procès-verbal n'est émise par les Conseillers communaux. Le procès-verbal de cette séance du 29 octobre 2007 sera approuvé à la fin de la présente séance.

Communications.

Le secrétaire communal donne connaissance :

- d'un courrier du Ministre Courard indiquant sa décision de ne pas se réserver le droit de statuer définitivement sur la délibération du Conseil communal du 26 novembre 2007 relative à la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2008 (8%) ;
- de l'approbation par le Collège provincial en sa séance du 13 décembre 2007 de cette délibération du Conseil communal du 26 novembre 2007 relative à la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2008 (8%).

Diverses communications sont émises par les membres du Collège communal :

- M. Decorte demande tout d'abord que le conseil observe une minute de silence en hommage à l'ancien bourgmestre de Dion-Valmont devenu ensuite échevin de Chaumont-Gistoux, M. Omer Bidoul, récemment décédé.
- Mme Louette signale l'approbation du plan d'ancrage du logement pour 2008 par la Région wallonne. Dans le cadre de ce plan, la construction de six nouveaux logements est prévue sur le terrain communal de la rue Collebrine (à l'arrière du local de la Croix Rouge). M. Demoulin demande si l'on peut affirmer que ce seront des habitants de Chaumont-Gistoux qui bénéficieront de ces logements à loyer modéré. Mme Louette répond que ces logements seront attribués selon différents critères

SEANCE PUBLIQUE

I. Affaires générales.

- **Démission d'une conseillère communale (Mme Oswalda Richir) – Remplacement par M. Charles Waucquez – Prestation de serment.**

Délibération

- **Tutelle sur les établissements subordonnés - Fabrique d'église Saint Martin de Dion-le-Val – Budget pour l'exercice 2008 – Avis.**

M. Landrain signale qu'il a été demandé au Conseil de cette fabrique d'église de modifier son budget 2008 et que la Commune attend ce budget modifié. Ce point est dès lors retiré de l'ordre du jour.

POINT EN URGENCE

- **Tutelle sur les établissements subordonnés – Eglise protestante de Wavre – Participation de notre Commune – Budget pour l'exercice 2008 – Avis.**

Délibération

- **CPAS – Compte pour l'exercice 2006 – Approbation.**

Délibération

- **CPAS – Budget pour l'exercice 2008 – Approbation.**

Délibération

II. Budget et finances communales.

- **Budget de la zone de police « Ardennes brabançonnnes » - Exercice 2007 – Modification budgétaire n°1 – Avis.**

Délibération

- **Budget de la zone de police « Ardennes brabançonnnes » - Exercice 2008 – Dotation communale – Avis.**

Délibération

- **Primes communales – Règlement de prime à l'achat d'une compostière.**

Délibération

- **Taxes communales - Taxe sur la construction et la reconstruction de bâtiments.**

Le Conseil décide de modifier le titre de ce point (« Taxe sur la construction et l'aménagement de bâtiments ») en « Taxe sur la construction et la reconstruction de bâtiments », ce afin d'établir une concordance entre le titre de la délibération et son contenu.

Délibération

- **Budget communal – Exercice 2008 – Services ordinaire et extraordinaire :**

Délibération

- **Rapport sur les affaires de la commune pour l'année 2007 (Art. L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation).**

Délibération

- **Rapport de synthèse sur le projet de budget et sur la définition de la politique générale et financière de la commune.**

Délibération

- **Budget communal 2008 – Services ordinaire et extraordinaire – Approbation.**

Délibération

III. Aménagement du territoire – Urbanisme.

- **M. Soille – Permis de lotir – Cession d'une bande de terrain à front du Chemin de la Dîme.**

Délibération

IV. Service technique.

- **Marché public de fourniture - Acquisition d'un engin chargeur multifonctions – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et choix du mode de passation du marché.**

Délibération

- **Marché public de travaux - Revêtement de sol – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et choix du mode de passation du marché.**
 - **Lot 1 : Ecole de Dion – Nouveau revêtement de la salle de gymnastique ;**
 - **Lot 2 : Ecole de Chaumont – Implantation Rue des Moutons – Placement d'un revêtement dans la salle de psychomotricité.**

Délibération

- **Cours d'eau non navigables de la 3^{ème} catégorie - Travaux de curage, d'entretien et d'amélioration – Exercice 2007.**

Délibération

- **Affaires immobilières - Vente d'un terrain communal rue du Bois Matelle – Autorisation du Conseil communal au Comité d'Acquisition de vendre à un prix plancher en faisant jouer la concurrence.**

Délibération

V. Environnement.

- **Gestion des déchets – Avenant au contrat du 22/11/2005 avec Sita – Approbation.**

Délibération

VI. Personnel communal.

- **Attribution d'une allocation de fin d'année pour l'exercice 2007.**

Délibération

VII. Instruction publique.

- **Renouvellement de la Convention entre la Province du Brabant wallon (pouvoir organisateur du Service de promotion de la santé à l'école) et la Commune de Chaumont-Gistoux (pouvoir organisateur d'enseignement).**

Délibération

Questions – Réponses.

M. Demoulin demande ce que sont devenus les indicateurs de vitesse placés sur la Chaussée de Huy. M. Decorte répond qu'ils sont actuellement en réparation au service technique.

SEANCE A HUIS CLOS

I. Instruction publique.

- **Remplacements d'enseignantes en congé de maladie – Ratifications.**

Délibération

- **Nouvelle désignation – 1ère augmentation de cadre en maternelles au 19/11/2007 – Un ½ temps supplémentaire à l'école de Dion et un ½ temps supplémentaire à l'école de Bonlez – Ratifications.**

Délibération

- **Mise en disponibilité pour maladie d'une enseignante à partir du 15/10/2007 par le Service général de la gestion des personnels de l'enseignement subventionné en vertu des dispositions du décret du 05 juillet 2000.**

Délibération

II. Affaires générales.

- **Syndicat d'initiative de Chaumont-Gistoux – Désignation des délégués communaux au Conseil d'administration (3 Arc, 3 Union communale, 1 Ecolo).**

Délibération

Procès-verbal de la séance du 26 novembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance susdite.

La séance est levée à 22h.

Le Secrétaire,
B. ANDRE

Le Président,
L. DECORTE